

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le vendredi 15 février 2019 à 8 h 50  
11155, avenue Hébert**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement  
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont  
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac  
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont  
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

---

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME CHRISTINE BLACK**

---

**Étaient aussi présents les employés suivants :**

Mme Claire Vassart, directrice de la performance, du greffe et des services administratifs  
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics  
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social  
Mme Anne-Sophie Bergeron, secrétaire d'arrondissement substitut  
Mme Marie Noël-De-Tilly, chargée de communications

**Était aussi présent :**

M. François Purcell, directeur de cabinet

---

**Nombre de personnes dans la salle : zéro**

---

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

---

**CA19 10 037**

**Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 15 février 2019, à 8 h 50.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 15 février 2019, à 8 h 50.

Adopté à l'unanimité.

10.01

---

À la demande de la mairesse, la séance est suspendue à 8 h 50.

À la demande de la mairesse, il y a reprise de la séance à 9 h 17.

---

**CA19 10 038**

**Octroyer à Claude Cormier et associés, pour un montant maximal de 88 557 \$, taxes incluses, un contrat de gré à gré, pour des services professionnels pour l'élaboration et la planification du domaine public dans le cadre du plan d'aménagement concerté du Nord-Est, d'une durée maximale d'un an et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et la firme.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit octroyé à Claude Cormier et associés, pour un montant maximal de 96 981,41 \$, taxes incluses, un contrat pour des services professionnels en design urbain et architecture du paysage pour l'élaboration d'une vision et la planification du domaine public dans le cadre du plan d'aménagement concerté du Nord-Est, d'une durée maximale d'un an;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et la firme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1197857001

**CA19 10 039**

**Donner un avis de motion, présenter et adopter en vue d'adopter à une séance ultérieure, le projet de Règlement RM1530-13 sur l'immobilisation et le stationnement afin de régir la signalisation temporaire.**

AVIS est donné par M. Abdelhaq Sari qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement RM1530-13 sur l'immobilisation et le stationnement afin de régir la signalisation temporaire.

QUE soit présenté et déposé le projet de Règlement RM1530-13 sur l'immobilisation et le stationnement afin de régir la signalisation temporaire.

40.01 1193602003

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'est présente dans la salle.

À 9 h 26, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

---

Mme Christine Black  
maïresse d'arrondissement

---

Anne-Sophie Bergeron  
secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 18 mars 2019.